EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 66

SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, auxquelles les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 4 700 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

LES AMIS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE ANATOLE FRANCE DE CLERMONT-FERRAND

Cette association a pour objet de favoriser, développer et promouvoir des actions et des activités dans un champ d'intervention artistique, culturel, éducatif, social, festif, événementiel, sportif et scientifique.
Son action est de faire découvrir le milieu du théâtre (régisseurs, compagnies, comédiens, …) à une population non avertie et non sensibilisée au spectacle en général, par la découverte de salles de proximité. C'est également d'accompagner les enfants et leurs familles à devenir spectateurs, en les accompagnants dans la découverte des spectacles.

Budget annuel de l'association : 8 310 €
Subvention accordée en 2015 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

ASSOCIATION FRANCE PALESTINE SOLIDARITE GROUPE LOCAL DE CLERMONT-FERRAND

L'objet de l'association est de faire connaître le peuple Palestinien et d'œuvrer pour la réalisation de ses droits nationaux, de développer l'aide matérielle et humanitaire et d'établir des liens d'amitié et de solidarité.

Budget annuel de l'association : 17 500 €
Subvention accordée en 2015 : 200 €
Subvention sollicitée : 200 €
Subvention proposée : 200 €

LES AMITIES LAÏQUES DE VALLIERES

L'éducation populaire est un des buts des Amitiés Laïques de Vallières qui mettent à la disposition de tous des activités éducatives et récréatives contribuant à la formation (physique, civique, sociale,…) de ses adhérents au Centre Robert Thomazet, dont l'association gère l'organisation générale.

Budget annuel de l'association : 37 985 €
Subvention accordée en 2015 : 9 100 €
Subvention sollicitée : 3 500 €
Subvention proposée : 3 500 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 22 décembre 2016

Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY